

### Déclaration au CDEN du 6 juillet 2017

Le ministère a fait paraître le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire permettant notamment un retour aux 4 journées de travail dans les écoles primaires.

Certaines communes du département se sont précipitées, prétextant parfois la fatigue des enfants ou mettant en avant le coût des activités péri-éducatives, pour revenir aux 4 jours de travail sans tenir compte de l'enfant.

D'autres plus nombreuses ont fait preuve de sagesse et ont décidé de ne rien changer ou de ne pas le faire dans la précipitation, sans réel débat et sans une évaluation de ce qui a été mis en place.

Comment peut-on parler sérieusement aujourd'hui des incidences de la réforme sur la réussite des élèves à peine trois ans après sa mise en place souvent plus que laborieuse et sans véritable évaluation ? Quant placera-t-on l'enfant au centre des réflexions ?

Prenant appui sur les travaux de spécialistes qui prévoient des journées d'enseignement plus courtes, les DDEN rappellent leur attachement à la réforme des rythmes scolaires qui vise à alléger les journées scolaires.

L'école relève de l'Etat qui doit être le garant de l'égalité sur tout le territoire ; pourtant le décret renforce encore plus la gestion du temps scolaires par les maires. Cela va conduire à de grandes disparités entre les communes et entraîner des inégalités d'un territoire à l'autre. Comme l'écrivait Hubert Montagner ancien directeur de l'INSERM en janvier 2015 dans une lettre à Madame la Ministre, les victimes sont d'abord les enfants et toujours les enfants, en particulier les plus démunis et vulnérables qui cumulent les souffrances personnelles, familiales, scolaires sociales, culturelles.

Pour ces raisons les DDEN s'opposent à l'émiettement territorial et à l'individualisation du rapport à l'école qui menacent l'unicité de notre système éducatif.

Afin d'assurer la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants les DDEN demandent le maintien de la semaine de quatre jours et demi.

Patrick Ancillon  
Président des DDEN de l'Isère